

SwissRespect



Rapport annuel 2019

1. L'édito par Grégoire Vaucher, Président



A situation inédite, réponses inédites! Le monde entier a dû apprendre à vivre comme personne ne l'avait fait auparavant. Des milliards d'êtres humains confinés, des millions de chômeurs supplémentaires, de nombreuses faillites de PME, notre monde a changé. Les primates que nous sommes seront-ils capables de comprendre les abus qui ont été commis et de prendre les dispositions nécessaires afin de corriger le tir autant que faire se peut? Espérons que nous soyons dignes de tirer au moins une leçon de cette crise.

Certains ont bien évidemment été beaucoup plus impactés que d'autres, c'est la dure réalité de la vie. Cependant, pour une fois, sur la base des données disponibles actuellement et qui ne reflètent qu'une maigre part de la réalité, il semblerait que ce ne soit pas les plus mal lotis qui aient le plus souffert, mais je parle au conditionnel car le recul n'est évidemment pas suffisant pour en juger définitivement. Nous ne pouvons toutefois que constater l'efficacité de la décentralisation et du fédéralisme pour gérer cette pandémie. Nos autorités ont indubitablement mis un certain temps avant de réagir, je pense notamment au

cas du Tessin, mais force est de constater, pour l'instant, que la Suisse et l'Allemagne ont mieux géré que la France, l'Italie ou l'Espagne.

En Europe, nous constatons de nombreuses métamorphoses au sein des familles politiques. L'année 2019 aura vu déferler une vague verte dans notre cher pays. Il est temps que nous prenions conscience de ce que nous infligeons à notre planète. Néanmoins, ne succombons pas aux vellétés centralisatrices de quelques partis qui prônent un état sur-contrôleur au mépris des libertés individuelles. Gardons en tête que les réglementations et la bureaucratie toujours plus lourdes nous empêchent de progresser et surtout, de créer et d'entreprendre. A la suite de la crise financière de 2008 une kyrielle de nouvelles lois ont été pondues, certaines censées protéger les investisseurs (je pense notamment à MIFID II en Europe, LsFin et LeFin chez nous) mais avec quel effet et dans quel but? Hormis beaucoup de temps perdu, sans parler des coûts, qu'y avons-nous gagné? Pléthore de décisions politiques, prises par des dirigeants souvent fraîchement élus ou nommés ou ne restant que peu de temps en poste affectent notre quotidien et nous empêchent d'avancer plus qu'autre chose.

Une récente étude fournie au journal Le Temps par l'administration fiscale montre que le canton de Genève a perdu 35 de ses quelques 300 plus importants contribuables entre 2010 et 2018. Ces personnes payaient plus d'un million d'impôts annuels. «En huit ans, ce sont ainsi 11.6% des plus gros contribuables genevois qui sont partis. Ces départs cumulés représentent des dizaines

de millions de francs de revenus fiscaux en moins pour le canton». Le problème principal vient d'un impôt sur la fortune trop pénalisant et le plus élevé du pays.

La polarisation politique actuelle en Suisse et dans les pays voisins nous oblige donc à être vigilants, à garder notre bon sens et ne pas nous laisser bernier. Notre pays et notre peuple ont toujours su faire preuve de résilience, mais ne soyons pas dupes, nous devons d'être continuellement au front afin de maintenir cette richesse de pensée qui nous permet de naviguer à travers les siècles bien mieux que d'autres.

2. Rapport d'activités

Notre association a poursuivi durant l'année sous revue son action en faveur de la protection des intérêts économiques des PME suisses et s'est efforcée d'attirer l'attention des citoyens sur les problématiques qui lui sont chères, la défense de la sécurité du droit, celui

de la réciprocité et l'égalité de traitement dans les accords internationaux, le fédéralisme et le respect de la sphère privée.

Nous avons diffusé, durant l'année écoulée, un grand nombre d'informations pertinentes sur des sujets d'actualité. Ces publications

ont été relayées vers nos membres et le grand public par l'intermédiaire de messages personnalisés, de notre site internet et de notre présence sur les réseaux sociaux.

3. La publication de contenu

3.1. ARTICLES DE PRESSE

En 2019, nous avons concentré nos actions sur la publication de contenu à l'intention de nos membres, à celle des parlementaires (conseillers nationaux et aux Etats) et du grand public. Les différents thèmes qui ont été documentés par nos soins concernent :

- Le fédéralisme
- La protection de la sphère privée
- La convention de double imposition avec la France (CDI)
- La fiscalité des personnes physiques
- Les relations internationales

3.1.1. Fédéralisme

Sur ce thème, nous avons relayé les éléments liés à la reprise de l'acquis de Schengen en ce qui concernait la loi sur les armes. L'obligation d'adoption de cette nouvelle directive européenne pose des questions qui ont été soulevées par Marie-Hélène Miauton. Dans son article, elle soulève également la multiplicité des réactions cantonales sur le sujet, propre à notre fédéralisme.

Antoine Spillmann notre membre fondateur se prononçait également sur ce thème, via l'évolution des discussions en ce qui concernait le Brexit et les alliances parfois contre-nature qu'il fallait négocier pour trouver des solutions viables. Le système électoral anglais aurait tout à s'inspirer du fédéralisme suisse qui permet de résoudre plus simplement ces dilemmes selon M. Spillmann. Prenant l'exemple des gilets jaunes en France, il s'avancait sur leur vraie revendication qui se trouvait, selon lui, dans un déficit de démocratie directe.

Nous avons également repris l'article de M. Marco Tadei, secrétaire romand de l'Union Patronale Suisse sur les dérives de l'Etat providence. Dans sa publication, M. Tadei insiste sur la tendance avérée du parlement à légiférer dans le sens d'un développement inapproprié du filet social.

3.1.2. La protection de la sphère privée

Ce thème qui nous est cher a fait l'objet de diverses publications :

- L'une traitant du maintien des paiements cash, comme signe de liberté individuelle
- L'autre concernait la livraison des noms d'employés de banque à des Etats étrangers au titre de l'entraide fiscale
- Nous avons ensuite repris un article qui concernait le rappel à l'ordre du fisc fédéral par le tribunal fédéral en ce qui concernait l'obligation d'avertissement des banquiers sur des clients fraudeurs.

3.1.3. La convention de double imposition avec la France

Elle donne toujours du fil à retordre à nos autorités, cette fois-ci c'est l'avocat Philippe Mantel, dont nous avons repris la publication, qui s'exprime sur le sujet. Il revient sur une décision du tribunal fédéral qui a cassé un jugement du tribunal administratif fédéral, qui avait lui refusé de répondre à une demande de la France quant au mode d'imposition d'un de ses ressortissants en Suisse (imposition au forfait ou non).

La conclusion de Maître Mantel vaut la peine d'être reprise ici, il dit : « le meilleur et d'ailleurs unique buteur de l'équipe de France de droit fiscal international est notre cher et estimé Tribunal Fédéral, qui ne cesse de marquer contre son camp ... ».

3.1.4. Fiscalité des personnes physiques

Sur ce thème, nous nous sommes donné la peine d'interviewer l'entrepreneur Marc Ehrlich sur le thème de l'impôt sur la fortune et de publier son interview sur nos réseaux.

Nous avons également donné la plume à deux de nos membres du comité pour commettre un article sur cette même problématique, qui a été publié dans le temps.

Le message que nous essayons de faire est de s'atteler à moderniser un impôt qui nous prêterait et se révèle être contreproductif pour l'attractivité fiscale de la Suisse dans un contexte de concurrence fiscale internationale.

4. Comptes et bilans 2019

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)	Notes	2019	2018
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Caisse		692	578
Banque & CCP		50'608	53'373
Actifs de régularisation		0	0
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		51'300	53'951
TOTAL DE L'ACTIF		51'300	53'951
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS			
Passifs de régularisation		2'310	2'348
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME		2'310	2'348
CAPITAUX PROPRES			
Capital initial		51'603	41'735
Résultat de l'exercice		-2'613	9'868
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		48'990	51'603
TOTAL DU PASSIF		51'300	53'951



5. Comptes de résultat des exercices

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)	Notes	2019	2018
Cotisations membres individuels		8'670	8'420
Cotisations membres sociétés		8'000	14'000
Dons		214	5'081
Produits		16'884	27'501
Frais informatiques		-2'366	-335
Frais de bureau		-530	-422
Affranchissements		0	-268
Honoraires administratifs		-18'094	-18'155
Frais de conférence		0	-1'051
Frais de traduction		0	-128
Don		0	0
Charges		-20'990	-20'359
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4'106	7'142
Produits / (charges) hors période		1'852	3'000
Charges financières		-291	-203
RESULTAT AVANT IMPOTS		-2'545	9'939
Impôts directs		-68	-71
RESULTAT NET		-2'613	9'868